

## **68 - Vie des Quartiers - Subventions aux associations La Passerelle, De Vous à Nous - Programmation Energie Jeune - Subvention à l'ASEP Cras Chaprais Viotte**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la Ville de Besançon est sollicitée par deux associations :

### **Association La Passerelle**

Avec le projet «Planoise : Ecllosion des talents», l'Association La Passerelle se propose d'organiser, en lien avec un large réseau d'acteurs, une manifestation destinée à valoriser les savoir faire des Planoisiens. Ce projet s'inscrit dans la dynamique née lors de l'opération «on sème» qui a mobilisé en 2011 et 2012 de nombreux habitants et partenaires organisés en «collectif d'animation». Il s'agit, à travers cette initiative, de renforcer le lien social et la participation à la vie locale et de faire levier en faveur d'une image positive et ambitieuse de Planoise mettant en relief la richesse, la créativité et la diversité des habitants de ce quartier. Plus d'une centaine de personnes, dont 72 exposants sont engagés dans cet événement qui doit se dérouler le 12 octobre prochain.

Il est proposé de verser une subvention de 3 000 € à l'Association La Passerelle pour la mise en œuvre de cette manifestation qui se déroulera autour du Centre Nelson Mandela.

### **Association de Vous à Nous**

L'Association de Vous à Nous qui a, durant la saison 2012/2013, connu des difficultés de gouvernance, n'a pas été en capacité de remettre son bilan CUCS 2012, empêchant de ce fait le traitement de sa demande 2013. Malgré ce contexte particulier, les activités d'accueil de loisirs et d'accompagnement à la scolarité ont été maintenues sur la Cité Viotte. Courant juillet, l'Association a réaffirmé sa volonté de poursuivre son intervention. Elle a renouvelé son Conseil d'Administration et produit les documents manquants.

Il est proposé de procéder aux versements au titre du Contrat Enfance Jeunesse :

- le solde de la régularisation CEJ 2012 soit 1 000 € (20 %) à l'Association de Vous à Nous
- l'acompte de la subvention CEJ 2013 soit 3 600 € (80 %) à l'Association de Vous à Nous.

### **Energie Jeune - Edition 2013**

La Ville de Besançon, en collaboration avec le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté, l'ASEP Cras Chaprais Viotte et l'IRTS de Franche-Comté organise la quatrième édition d'«Energie Jeune» au mois d'octobre prochain.

Les objectifs de l'événement sont de mobiliser la jeunesse dans une manifestation qui lui est consacrée, de mettre en lumière et valoriser ses talents dans les domaines culturels et sportifs, et d'échanger avec les professionnels et les jeunes eux-mêmes sur les sujets qui les concernent.

Comme en 2012, les différents temps forts d'Energie Jeune se dérouleront sur plusieurs jours, du 4 au 10 octobre, selon le programme suivant :

Vendredi 4 octobre 2013 à 20 h 30 : Soirée Pratiques et Cultures et Urbaines - *Palais des Sports*  
Samedi 5 et dimanche 6 octobre 2013 : Festival International des Sports Extrêmes (FISE XPERIENCE) sur le site de La Rodia  
Mardi 8 octobre : à partir de 19 h soirée Jeunes Talents au Grand Kursaal  
Mercredi 9 octobre : de 14 h à 18 h après-midi Espace aux Jeunes au Centre Nelson Mandela  
Jeudi 10 octobre : Rencontres Pro'Jeunesse - de 9 h à 17 h à l'*IRTS de Franche-Comté*  
Journée de conférences et tables rondes sur le thème de la relation filles garçons : mixité, égalité, identité ?

Intervenants :

- Yaëlle Amsellem-Mainguy, sociologue - INJEP
- Murielle Richard, directrice Mission Locale,
- Anne Tatu, responsable licence pro - DSMS
- Estelle Papaux, cheffe de service Jeunesse et Loisirs - Ville de Lausanne
- Débats animés par Aurélien Bertini - Radio Campus.

Cette nouvelle édition d'Energie Jeune est portée par deux délégations (Sports et Vie des Quartiers-Jeunesse). Des partenaires associatifs comme le CRIJ ou l'ASEP Cras Chaprais Viotte participent à l'organisation.

Le CRIJ est essentiellement présent dans l'organisation de la soirée Jeunes Talents à travers l'appel à candidatures lancé en mai dernier, via le CLAP Energie Jeune - Comité Local d'Aide aux Projets (portail du CRIJ - [www.energiejeune.fr](http://www.energiejeune.fr)).

Les talents sélectionnés se produiront au Kursaal le mardi 8 octobre au cours de la soirée «jeunes talents».

La soirée du 4 octobre est portée par «l'ASEP Cras Chaprais» qui mobilisera des associations de cultures et de sports urbains.

Pour la réussite de cette soirée, il est proposé de verser une subvention de 7 500 € à l'Association «ASEP Cras Chaprais Viotte».

Au cours du prochain Conseil Municipal, les associations de culture et de sports urbains qui auront participé à cette soirée se verront attribuer une subvention afin de tenir compte de leur mobilisation.

## **Propositions**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter le bilan du CEJ - Volet Jeunesse 2012, et le financement correspondant à la régularisation du CEJ pour l'Association de Vous à Nous,

- d'adopter la programmation du CEJ - Volet Jeunesse 2013 et le financement correspondant pour l'Association de Vous à Nous,

- d'autoriser M. le Maire à :

- signer l'avenant n° 1 à la convention Contrat Enfance Jeunesse 2012 et la convention Contrat Enfance Jeunesse 2013 avec l'Association de Vous à Nous,
- signer l'avenant n° 6-2013 correspondant avec l'ASEP Cras Chaprais Viotte,

- d'approuver le versement des subventions mentionnées qui, en cas d'accord, seront imputées de la façon suivante :

- 7 500 € sur la ligne 65.422/6574 CS 47041 (ASEP Cras Chaprais Viotte),
- 3 000 € sur la ligne 65.824/6574 CS 47003 (Association La Passerelle),
- 4 600 € sur la ligne 65.422/6574.007008 CS 47041 (Association de Vous à Nous).

**«M. LE MAIRE** : Il n'y a pas de remarques, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GHEZALI et Mme POISSENOT n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 25 septembre 2013.*